



A la suite du départ de la titulaire, l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) met au concours un poste de

Travailleur-se social-e – Membre de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte à 20%

Mission Participer aux prises de décisions de l'autorité collégiale et à la mise en œuvre de la législation sur la protection de l'enfant et de l'adulte. Conseiller l'autorité dans le domaine social. Encourager la collaboration interdisciplinaire au sein de l'autorité. Traiter des dossiers de protection (participation à des actes d'instructions des dossiers tels qu'auditions et audiences, préparation et rédaction de projets de décisions, ...). En cas de besoin, assurer la suppléance de la présidente de l'autorité.

Profil Master en travail social ou formation et expérience jugées équivalentes. DAS dans un domaine lié à l'activité. Expérience professionnelle de 2 à 4 ans au minimum. Expérience souhaitée dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte. Grande résistance au stress. Sens des responsabilités et capacité à prendre des décisions délicates. Sens de l'organisation, de la négociation et des priorités. Aisance dans les contacts avec différents publics. Intérêt marqué pour une activité essentiellement juridique et les questions juridiques. Intérêt pour les autres professionnels de l'autorité (psychologie, pédagogie, médecin, domaine financier). Disponibilité pour assumer des permanences. Flexibilité au niveau des horaires. Excellente maîtrise de la langue française et de la rédaction. Bonnes connaissances de l'allemand.

Fonction de référence et classe de traitement Collaborateur-trice scientifique IIIb / Classe 20.

Entrée en fonction 1^{er} mai 2023.

Lieu de travail Delémont.

Renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Audrey Zamblé Bi, présidente de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, tél. 032/420 90 60.

Intéressé-e ? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032/420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être envoyées par e-mail à l'adresse postulation@jura.ch (avec un seul fichier PDF en pièce jointe regroupant l'ensemble des documents) jusqu'au 31 mars 2023 et comporter la mention "Postulation Travailleur-se social-e – Membre de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte". Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer votre dossier de candidature par voie électronique, celui-ci peut être adressé par voie postale au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont.

www.jura.ch/emplois